



DESTINATAIRES : Tous les coordonnateurs des déclarations statistiques et de la correction des erreurs ainsi que les abonnés au Plan statistique automobile et à la Documentation des règles de contrôle

DATE : Le 11 Juillet 2008

BULLETIN No : QD-2008-13

Objet : Problèmes de déclaration du nombre de sinistres

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) a relevé des problèmes touchant la déclaration du nombre de sinistres dans les soumissions des sinistres réglés et des sinistres non réglés du Plan statistique automobile (PSA). Dans certains cas, les compagnies n'ont pas déclaré les sinistres exigés alors que, dans d'autres, elles ont déclaré un nombre de sinistres excessif. Pour aider les sociétés à déterminer la source de ces problèmes et, au besoin, à apporter les modifications nécessaires à leurs procédures ou systèmes, le BAC mettra en oeuvre le changement suivant prenant effet le 14 juillet 2008.

Les lots Sinistres réglés et Sinistres non réglés à l'égard desquels le BAC relèvera un éventuel problème de déclaration du nombre de sinistres seront mis « **En suspens** » et le message « **Le nombre de sinistres semble inexact** » sera affiché.

Les compagnies seront ensuite priées de revoir les lots mis « En suspens ». Une fois que les compagnies auront terminé cette révision, le BAC leur demandera de communiquer avec leur analyste de la qualité des données pour discuter des mesures appropriées à prendre pour corriger les problèmes de déclaration éventuels.

Nous vous remercions de votre collaboration quant au règlement de ce problème de qualité des données.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre analyste de la qualité des données au (416) 445-5912 ou au 1 800 761-6703.

Glen Bratti
Directeur principal, Traitement des données
Bureau d'assurance du Canada
Tél. : 416 445-5912, poste 2226
Télec. : 416 449-9357
gbratti@ibc.ca

Personne-ressource :

Cora Segal, directrice, Exactitude des données, 416 445-5912 poste 2431 ou csegal@ibc.ca.